

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

D E C R E T **D/97/ 185 /PRG/SGG**

PORTANT NOMINATION DES PRESIDENTS
DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES
ENTREPRISES PUBLIQUES RELEVANT DU
RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENERGIE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** La Loi Fondamentale;
Vu Le Décret N°96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du Premier Ministre;
Vu Le Décret N°96/099/PRG/SGG du 10 juillet 1996 portant nomination des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret N°97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997;
Vu Le Décret N°111/PRG/SGG du 22 Août 1996, portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu Le Décret N°97/069/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant Organisation du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Energie,

D E C R E T E,

Article 1er : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés à la Présidence des Conseils d'Administration des Sociétés ci-après :

1. Société des Bauxites de Kindia (SBK)

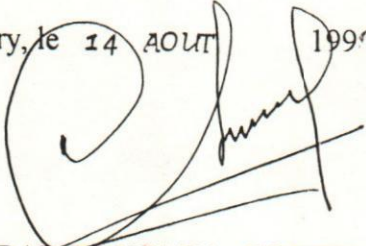
- Monsieur Fodé Mamoudou KEIRA, Directeur Général
NIMBA-SIMANDOU

2. Entreprise Nationale d'Electricité de Guinée (ENELGUI)

- Monsieur Mamadi YOULA, Conseiller Economique et Financier
du Ministre des Ressources Naturelles et de l'Energie.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 14 AOÛT 1997


GENERAL LANSANA CONTE